

supplémentaire par habitant que les provinces recevront par suite de ces modifications que nous proposons varie sensiblement d'une province à l'autre. Eh bien, monsieur l'Orateur, c'est incontestablement vrai. C'est en fait, la raison pour laquelle ces modifications sont apportées. Selon nous, la péréquation était insuffisante. Ces modifications ne la rendront peut-être pas parfaite, mais nous croyons qu'elle sera beaucoup plus satisfaisante.

Par conséquent, les modifications qui découleront de la formule que nous avons proposée, y compris la nouvelle formule de la péréquation, les subventions de redressement en faveur des provinces atlantiques, les subventions supplémentaires accordées à Terre-Neuve, le dégrèvement supplémentaire de 25 p. 100 sur les droits successoraux ainsi que l'élément relatif aux ressources naturelles dans la formule de péréquation signifient que Terre-Neuve recevra \$3,282,000 de plus que l'an dernier; l'Île du Prince-Édouard, \$599,000 de plus; la Nouvelle-Écosse, \$5,742,000; le Nouveau-Brunswick, \$5,558,000; le Québec recevra, grâce à cette formule, \$42,716,000 de plus; l'Ontario, \$14,416,000; le Manitoba, \$7,023,000; la Saskatchewan, \$2,469,000; l'Alberta, \$1,722,000; la Colombie-Britannique, \$3,921,000, ce qui fait en tout \$87,448,000.

Pas plus que cet après-midi, je ne prétends que les arrangements fiscaux que nous avons conclus pour l'année prochaine soient parfaits ni définitifs. Tel n'était pas le but de la conférence. Il y aura d'autres conférences, dont la prochaine qui se tiendra très bientôt. Il y aura des consultations continues. Ce que cette conférence nous a permis de faire, c'est de rétablir une meilleure conception de la péréquation dans nos arrangements fiscaux. Un grand pas a été fait dans la voie de la péréquation complète. Nous avons contribué à satisfaire les besoins fiscaux pressants des provinces en général, en attendant de pouvoir trouver, si c'est possible, une meilleure solution au problème des relations fiscales. Voilà la solution que nous cherchons actuellement.

Voilà ce que nous avons réalisé à cette conférence, qui a été marquée par une grande harmonie et une volonté de collaboration.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Pearson: Dans les mesures que nous avons prises, nous avons sauvegardé les intérêts essentiels de l'État fédéral, que nous nous devons de sauvegarder. J'estime que nous nous sommes engagés dans la voie d'un fédéralisme coopératif fructueux et efficace, ce qui est d'une importance primordiale pour l'unité et le progrès du pays.

L'hon. M. Martineau: Monsieur le président, je me demande si le premier ministre répondrait à une question.

[Le très hon. M. Pearson.]

Le très hon. M. Pearson: S'il le peut.

L'hon. M. Martineau: Croit-il qu'il sera nécessaire de modifier bientôt l'Acte de l'Amérique du Nord britannique pour pouvoir mettre au point le fédéralisme coopératif dont il a parlé?

Le très hon. M. Pearson: Je ne puis répondre à cette question, monsieur le président. J'aime à croire qu'il sera possible d'y arriver dans le cadre de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique dans son libellé actuel. Toutefois, si des modifications constitutionnelles s'imposent, et que les provinces et le gouvernement fédéral y consentent, elles pourront être apportées, cela va de soi.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention ce soir d'entrer dans trop de détails ni de passer en revue ce qui s'est fait lors de la récente conférence; je m'en tiendrai à des considérations d'ordre général. Par suite des observations que le premier ministre a formulées et de ce qui se dira lorsque j'aurai terminé mon discours, le comité poursuivra peut-être l'étude de cette question. Dans ce cas-là, j'aurai l'occasion plus tard, lors de l'examen au comité, de traiter plus particulièrement de certains points qu'a soulevés le premier ministre. Pour le moment, je dirai que sa conclusion, pour éloquente et optimiste qu'elle fût, l'emportait en exagération sur tout ce que j'ai entendu au sujet des avantages qui ont pu découler de la conférence.

La conférence elle-même a été précédée d'une propagande tendant à faire croire aux Canadiens que leurs problèmes seraient réglés grâce à un nouvel esprit fédératif. Jour après jour, c'était à qui ferait le plus pour monter la conférence en épingle, à qui susciterait en somme une atmosphère de crise, à qui convaincrerait le mieux les Canadiens que la Confédération n'en avait plus pour bien longtemps. Dans son discours d'ouverture, le premier ministre a même dit que les mesures dont la conférence serait saisie constitueraient «un recommencement», ouvriraient un nouveau chapitre. A la lumière de ce qui s'est produit, je dirais que les espoirs de ceux qui s'attendaient à ce que la conférence soit couronnée d'un succès sans précédent, ont été cruellement déçus. Malgré la publicité tapageuse qu'on lui a faite, la conférence n'a pas produit les résultats qu'on escomptait. Des mois durant, on a cru que les provinces allaient être conviées à un festin. Or, plusieurs d'entre elles sont reparties le ventre creux.

La seule façon d'examiner l'affaire, c'est de remonter à quelques mois avant la campagne électorale et de rappeler au comité ce qui s'est dit alors, en signalant à quel point les